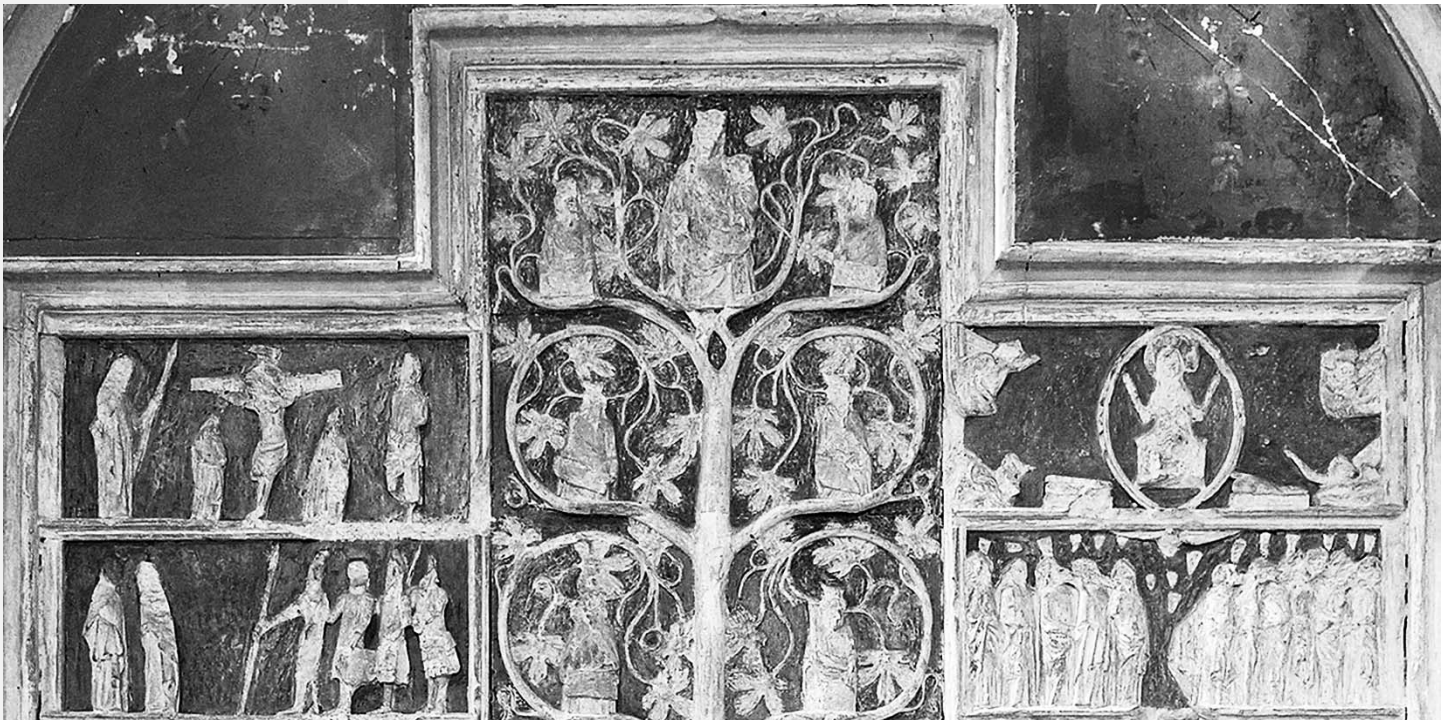


# Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com



Retable de Gravières - Détail

## Éditorial

Chers amis,

L'éditorial du bulletin précédent, exprimant nos inquiétudes suite à l'annonce d'une nouvelle politique départementale à l'égard des patrimoines ruraux non protégés, a amené un échange de courriers entre le président Saulignac et votre serviteur. Une des inquiétudes énoncées était la crainte que les aides départementales ne soient réservées aux quatre catégories de patrimoines citées dans le texte officiel : pierre sèche, patrimoine hydraulique, patrimoine industriel et ferme traditionnelle. Le président du Département apporta sur ce point un éclaircissement tout à fait bienvenu, écrivant que les quatre catégories citées étaient prioritaires mais non exclusives, ajoutant que les chapelles pourraient être éligibles à cette aide.

Dans le même temps, notre bulletin ouvrait ses colonnes à une communication officielle sur ce nouveau dispositif dont vous pourrez lire la présentation sous la plume de Marine Bellier, de la Direction de la Culture.

Application pratique rassurante : un comité technique réunissant des représentants du Département, de l'ABF et de trois associations, dont la Sauvegarde, effectuait sans tarder la première sélection des dossiers reçus sans aucune exclusive catégorielle.

La décision finale sur l'attribution des aides du Département appartient maintenant aux élus et sera connue en fin d'année.

Les édifices religieux, dont nous avons craint un moment qu'ils ne pâtissent des nouvelles règles, font l'objet d'une réflexion dans ce bulletin concernant leur sauvegarde. L'auteur souligne qu'ils constituent une part essentielle du patrimoine ardéchois, comme en témoigne, dans les pages suivantes, la relation de notre sortie à Gravières et Les Salelles.

Un tout autre sujet de réflexion est introduit par le compte rendu de notre assemblée générale à Saint-Péray. Cette rencontre, capitale dans la vie d'une association, a bénéficié d'excellentes conditions, depuis l'accueil du maire et le parfait équipement de la salle jusqu'à la qualité du déjeuner et à l'ambiance amicale qui a prévalu. Tout aurait donc été parfait... si nous avions été plus nombreux. La faible participation nous pose question, d'autant plus que le nombre d'adhérents est actuellement en augmentation. Le lieu était facile d'accès, la météo clémente, la visite de l'après-midi sortait des habitudes. Pourquoi un tel désintérêt ?

Je vous demande de prendre quelques minutes pour nous donner votre sentiment et je vous en remercie par avance.

Avec toute mon amitié.

Le président  
Pierre COURT

## Sommaire

- p. 2 - Compte rendu de l'assemblée générale à Saint-Péray
- p. 5 - Un nouveau fonds départemental pour la restauration des patrimoines ruraux non protégés
- p. 6 - La sauvegarde du patrimoine religieux
- p. 8 - Roger Dérioux
- p. 9 - Rendez-vous de la Sauvegarde à Gravières et Les Salelles
- p. 12 - Prochains rendez-vous

# Assemblée générale annuelle

(25 mars 2017 à Saint-Péray)

Poursuivant son traditionnel tour d'Ardèche, notre assemblée générale nous a conduits cette année à Saint-Péray, dans la salle municipale du Cep du Prieuré où nous avons bénéficié de toutes les commodités souhaitables pour héberger en un même lieu notre réunion statutaire annuelle ainsi que l'apéritif et l'excellent déjeuner qui ont suivi.

Après le café et le thé de bienvenue, préparés et offerts par Dominique de Brion et Christine Hotoléan, le président remercie chaleureusement M. Jacques Dubay, maire de Saint-Péray et conseiller départemental qui a mis gracieusement à notre disposition cette belle et vaste salle très bien équipée et qui nous accueille avec une très aimable allocution.

Il présente ensuite les excuses reçues du préfet de l'Ardèche, du sous-préfet de Tournon, du président du département, du député Pascal Terrasse, du sénateur Mathieu Darnaud, de l'Architecte des Bâtiments de France ainsi que celles du président de Patrimoine arhalpin qui s'est fait représenter par M. Gonzague de La Tourrette.

Dans l'ambiance d'amicale solidarité qui caractérise notre association, vient le moment d'exprimer notre sincère compassion à ceux de nos adhérents qui ont eu à subir de dures épreuves au cours de l'année écoulée, avant



Pendant l'intervention de Jacques Dubay

d'évoquer deux personnalités de la Sauvegarde qui nous ont quittés en 2016 après des années de collaboration.

Le plus ancien, Michel Rouvière, adhérent en 1992, puis vice-président de la Sauvegarde dès 1996, était un autodidacte devenu un spécialiste très largement reconnu de la pierre sèche, de l'archéologie agraire et de l'architecture vernaculaire. Passionné du patrimoine rural et soucieux de partager le résultat de ses recherches, il est l'auteur de quelques 150 publications. Généreux, il mettait sans compter son temps et ses connaissances au service de nombreuses associations et accédait aux très nombreuses demandes de conférences qui lui étaient adressées.

Notre bulletin n° 41 lui a consacré une page « in memoriam ».

Adhérent plus récent de notre association, Jean-Marc Hotoléan, l'époux de Christine, notre efficace et dévouée trésorière, s'était aussitôt impliqué avec un dynamisme exceptionnel, notamment dans les tâches logistiques. Rebondissant avec optimisme après chaque attaque de la

maladie, il n'a jamais failli à sa devise : « aller de l'avant ».

Voilà deux amis à qui nous devons une particulière reconnaissance. Deux personnalités différentes dont les talents complémentaires ont enrichi notre équipe et ont renforcé son action en faveur de notre projet commun, la défense et la promotion du patrimoine.

Passons maintenant en revue ce que nous avons fait en 2016 en faveur du patrimoine ardéchois.

## RAPPORT MORAL

### Aides à la restauration du patrimoine, à partir de deux sources de financement

- **Fonds propres** : ils proviennent des cotisations et dons des adhérents ainsi que de la subvention départementale et de la contribution de quelques aimables municipalités.

Il est important de rappeler à ce propos que, la Sauvegarde étant déclarée d'utilité publique, tout versement fait à son profit ne coûte au donateur, s'il est imposable, qu'un tiers du montant versé, à cause de la réduction d'impôt de 66 %.

Ainsi un versement de 73 euros coûte en réalité, après déduction fiscale, un peu moins de 25 euros (montant d'une adhésion

individuelle), mais la Sauvegarde reçoit bien 73 euros pour son action.

Un versement de 88 euros coûte un peu moins de 30 euros (montant d'une adhésion couple ou association).

- **Fonds publics**, provenant du budget « patrimoine rural non protégé » du département.

Jusqu'à fin 2016, les dossiers de demande de subvention étaient présentés par la Sauvegarde à la Direction de la Culture qui les sélectionnait après avis technique de l'Architecte des Bâtiments de France.

Depuis 2017, le « Fonds innovant en faveur des patrimoines ardéchois », voté et présenté le 13 mars, est alimenté à partir de la redevance de la Caverne du Pont d'Arc (100 000 euros en 2017). Il est dédié, comme le précédent dispositif, à la sauvegarde du patrimoine rural non protégé au titre des MH, mais réservé à quatre catégories seulement de ce patrimoine : la pierre sèche (faïsses, calades...), le patrimoine hydraulique (moulins, canaux, béalières, lavoirs...), le patrimoine industriel (textile, mines, ferroviaire...) et les fermes traditionnelles.

En outre, les porteurs de projets devront lier leur demande de subvention à une collecte de financements participatifs (souscription) via une plateforme dédiée (Fondation du Patrimoine, Dartagnans, Commeon).

Et, bien sûr, le dossier de demande comprendra encore tous les éléments figurant dans l'ancien dispositif.

Un comité scientifique et technique donnera un premier avis sur les dossiers. Un comité de sélection (élus départementaux) choisira les dossiers à retenir.

Date de dépôt des dossiers : 12 mai 2017. Décision en fin d'année.

### **Rôle de conseil et d'expert auprès de divers organismes**

- *Conseil départemental de l'Ardèche* : rôle de référent en matière de patrimoine bâti ;
- *Commission départementale Nature Paysages et Sites* : « personnalité compétente » dans les formations « paysages et sites » et « publicité » ;
- *PNR des Monts d'Ardèche* : groupe de travail (patrimoine industriel en 2016) ;
- *Fondation du Crédit Agricole* : membre du jury du Comité Ardèche pour l'attribution annuelle des prix ;
- *Liger* : membre du Comité technique pour l'aménagement muséographique de la ferme de Clastre.

### **Relations avec d'autres associations**

Il s'agit d'associations avec lesquelles nous avons des collaborations (cf. rapport d'activités) ou des adhérents, voire des administrateurs, communs :

- Société de Sauvergarde des Monuments Anciens de la Drôme ;
- Mémoire d'Ardèche et Temps Présent ;
- Vieilles Maisons Françaises ;
- Liger ;
- Demeure Historique ;
- Patrimoine Aurhalpin ;
- Maisons Paysannes de France / Maisons Paysannes d'Ardèche ;
- Société Géologique d'Ardèche ;
- Centre International Construction et Patrimoine ;
- Amicale des Ardéchois à Paris ;
- Fondation du Patrimoine ;
- Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze ;
- Sauvons le Petit Patrimoine, Vogüé ;
- Arts et Mémoire, Coux ;
- Amis de Joviac ;
- Association Albenassienne des Amis du Patrimoine.

Tisser des liens et collaborer nous rend plus visibles et plus efficaces.

### **Outils de communication**

Bulletin trimestriel tiré à 500 exemplaires et diffusé par Internet vers le CDDP et les établissements scolaires via l'Inspection académique.

Depuis le n° 42 (avril 2017) notre bulletin est désormais imprimé en Ardèche, pour éviter les problèmes d'acheminement que nous avons récemment connus.

Autre innovation : notre site Internet vient de faire peau neuve pour garder une bonne visibilité sur les moteurs de recherche en s'adaptant aux nouveaux outils de communication et à leurs écrans de tailles diverses (tablettes et téléphones portables).

Ceux-ci sont en effet de plus en plus utilisés comme guides de visites, or notre site est essentiellement consacré à des « visites à travers le patrimoine ardéchois ». Paul Bousquet a donc entièrement refondu le site dans ce but et en a profité pour donner une plus large place aux nouvelles des associations amies et à l'actualité culturelle en Ardèche.

Allez donc à l'adresse [www.patrimoine-ardeche.com](http://www.patrimoine-ardeche.com) et découvrez toutes ces nouveautés.

### **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

**Plus de 60 réunions** : AG et CA divers, Direction de la Culture, service de l'ABF, patrimoine industriel, Maisons Paysannes, Cahier MATP, comité technique Liger, CDNPS, PNR...

### **Aides à la restauration sur fonds publics**

- Fours du château de Banne : 3 000 € (versé) ;
- Moulin de Palhiaire, Saint-Joseph-des-Bancs : 3 000 € (versé) ;
- Toiture de l'église de La Rochette : 3 500 € (versé) ;
- Enclos dolménique du Ranc de Figère, Labeaume : 1 260 € (octroyé, pas encore versé) ;
- Église de Beaumont : 7 500 € (octroyé, pas encore versé).

### **Aides sur fonds propres versées (10 800 euros)**

- Clastre, Sainte-Eulalie : 2 000 € + 2 000 € ;
- Ferme de Teste Partide, Usclades-et-Rieutord : 2 000 € ;
- Église de Prunet : 2 000 € ;
- Église de Lentillères : 1 000 € ;
- Maison Charles Forot : 800 € ;
- Sautes et levée à Uzer : 1 000 €.

### **Aides sur fonds propres votées mais pas encore versées**

- Autel en bois de l'église de Veyrines : 1 500 € ;
- Chapelle des Pénitents, Saint-Montan : 1 500 € ;
- Musée du car de Vanosc : 2 000 € (versé en 2017) ;
- Église de Prévenchères : 2 500 € ;
- Église de Saint-Julien-du-Serre : 2 000 € (l'association y renonce) ;
- Nécropole dolménique à Bourg-Saint-Andéol : 2 000 € (la municipalité annule le projet).

### **Dossiers suivis sans participation financière**

- Prieuré Saint-Pierre de Rompon ;
- Église Saint-Pierre de Joyeuse : travaux intérieurs ;
- Église de Saint-Jean-de-Pourcharesse : toiture et travaux intérieurs ;
- Chapelle Vidalon à Davézieux : toiture à revoir avant restauration de l'orgue ;
- Chapelle des Roberts à Saint-Julien-en-Saint-Alban : confortement de la falaise et toiture de la chapelle.

### Six sorties sur des sites d'intérêt patrimonial

- 12.03 : Vernon et Ribes (nature et architecture) ;
- 02.04 : Le Cheylard et château de La Chèze ;
- 27.05 : Antraïgues et Genestelle, château de Craux ;
- 04.08 : Bourg-Saint-Andéol et Saint-Montan, avec les Ardéchois à Paris ;
- 15.09 : Le vieux Cheylard et le rocher de Brion ;
- 19.11 : Annonay hors des sentiers battus : parcheminerie, chapelle Sainte-Marie...

### Colloque Patrimoine industriel

- 23.04 : conférences à Viviers (chaux et ciment, filière textile, mines de fer, filière agroalimentaire, reconversion du patrimoine industriel) ;
- 24.04 : visite de la Cité Blanche de Lafarge et des fonderies de La Voulte.

*Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.*

### RAPPORT FINANCIER

Présenté par Christine Hotoléan, trésorière.

#### Crédit

- Cotisations	9 763,00
- Subvention départementale	3 000,00
- Subventions communales	357,00
- Sorties	1 568,00
- Colloque patrimoine industriel	2 590,00
- Vente DVD et ouvrages	408,00
- Intérêts bancaires	332,35
- Don et divers	444,58

**Total : 18 462,93 €**

#### Débit

- Impression bulletin	1 584,00
- Frais postaux	2 224,59
- Subventions sur fonds propres	10 800,00
- Fournitures de bureau	1 270,17
- Sorties	1 930,75
- Colloque patrimoine industriel	1 979,72
- Cotisations	85,00
- Assurance	173,81
- Divers	460,10

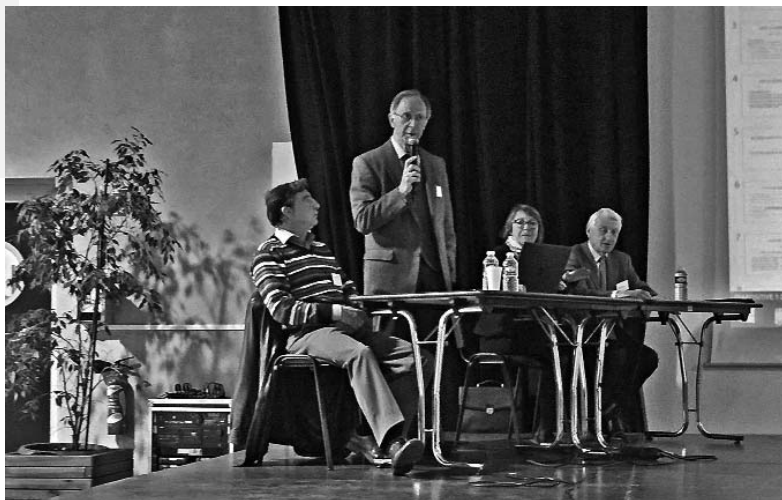
**Total : 20 508,14 €**

Au crédit : la rubrique cotisations a augmenté de 623 euros par rapport à l'année dernière, alors que le nombre d'adhérents n'est que légèrement supérieur. Cela montre que certains d'entre vous ont augmenté leur versement, profitant sans doute de la réduction d'impôt. Qu'ils en soient vivement remerciés. Et que leur exemple soit suivi ! Au débit : les subventions sur fonds propres ont plus que doublé. Les besoins du patrimoine sont pressants et nous ne pouvons répondre à tous les appels.

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DES COMPTES (extraits)

Établi et exposé par Gonzague de La Tourrette :

« J'ai procédé le 4 février à la vérification de la comptabilité tenue par M<sup>me</sup> Hotoléan. J'ai pu [...] constater la parfaite régularité des opérations et m'assurer de la concordance des comptes, faisant apparaître un solde débiteur de 2 045,21 euros pour cet exercice. [...] J'ai pu constater que la comptabilité est tenue avec beaucoup de rigueur [...]. Je vous engage donc à donner quitus à la trésorière pour sa gestion. »



*Après un échange de questions / réponses, le rapport financier est approuvé à l'unanimité*

### MOUVEMENTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mireille d'Augustin, membre du Conseil d'Administration et du Comité de Communication, a souhaité mettre fin à ces fonctions pour raisons personnelles, tout en restant membre de notre association. Le président la remercie pour les services rendus pendant ses mandats avec beaucoup de rigueur, de disponibilité et d'initiative.

Nathalie Viet-Depaule, chercheuse au CNRS, cooptée par le CA, se présente à l'assemblée et est élue à l'unanimité.

### PROJETS POUR 2017

#### Projets de restaurations

- Église de Saint-Clément : toiture de lauzes ;
- Château de Rochebonne : reprise en élévation de quatre tronçons de murs écroulés ou arasés pour une meilleure lisibilité des vestiges, leur sauvegarde et leur sécurisation, le site étant très fréquenté depuis le prolongement de la Dolce Via dans la vallée ;
- Moulin de Campustelle à Genestelle : restauration de la cheminée « sarrasine » du XII<sup>e</sup> s ; la seule complète des 14 connues en Ardèche ;
- Clède du Fau à Montpezat : toiture à restaurer.

#### Projets suivis dans le patrimoine bâti

- Clastre : aménagement intérieur et jardin ethnobotanique ;
- Prieuré Saint-Pierre de Rompon ;
- Chapelle des Pénitents à Saint-Montan ;
- Toiture de l'église de Prévençères à Montpezat ;
- Autel en bois de l'église de Veyrines ;
- Église de Saint-Jean-de-Pourcharesses : attente d'une étude du bâti ;
- Restaurations intérieures de l'église Saint-Pierre à Joyeuse ;
- Toiture de la chapelle Vidalon à Davézieux ;
- Toiture de la chapelle des Roberts à Saint-Julien-en-Saint-Alban.

### Exposition patrimoine industriel

En collaboration avec MATP, le PNR des Monts d'Ardèche et le CICP, préparation de l'exposition itinérante des « ensembles industriels remarquables en Ardèche », sélectionnés par Patrimoine aurhalpin à l'échelle régionale. Réalisation d'un catalogue présentant ces onze ensembles et huit sites supplémentaires qui accompagnera l'exposition.

### Organisation du voyage annuel du CILAC

Les 13 et 14 mai, nous recevrons le voyage annuel du CILAC (Comité d'Information et de Liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel). Les membres de cette association nationale visiteront les papeteries d'Annonay, la gare du Mastrou, la passerelle Seguin de Tournon, des moulins de l'Eyrieux reconvertis, les fonderies de La Voulte et l'ensemble textile de Champ-la-Lioure.

### Sorties à la découverte du patrimoine

- Gravières et Les Salelles ;
- Saint-Péray à l'occasion de l'AG ;
- Montselgues et la maison forte de l'Espinass ;
- Tournon et ses environs avec les Ardéchois à Paris.

Grâce à la belle salle bien aménagée et dotée d'un équipement moderne, mise à notre disposition, notre AG a pu se dérouler dans d'excellentes conditions matérielles, de même que l'apéritif et le déjeuner sur place.

La bonne humeur, l'entrain et l'intérêt manifestés par les participants en ont fait une rencontre amicale et chaleureuse qui s'est heureusement poursuivie l'après-midi, avec la visite du chai de La Beylesse.

Ce même jour, l'Europe fêtait le soixantième anniversaire de la signature du traité de Rome qui contenait en germe la future Union Européenne.

Décidément, ce 25 mars n'était pas une journée banale.

*Le président  
Pierre COURT*

## ***Un nouveau fonds départemental pour la restauration des patrimoines ruraux non protégés***



Terrasses, moulins, fermes traditionnelles, filatures, toitures de lauzes, béalières... autant d'éléments qui constituent la richesse du patrimoine rural de l'Ardèche et qui en font sa particularité et son attractivité. Ces édifices, non protégés au titre des Monuments Historiques, bénéficiaient de peu d'aides publiques pour leur entretien et leur restauration. C'est à cette problématique que le Département a souhaité apporter une réponse en créant le Fonds innovant en faveur des patrimoines ardéchois.

Adopté par les conseillers départementaux réunis en assemblée le 13 mars dernier, ce Fonds d'aide est financé par la redevance versée par le délégataire de la Caverne du Pont d'Arc au Département. C'est ainsi que la Caverne va contribuer au financement de la restauration et de la valorisation du patrimoine rural emblématique du territoire ardéchois.

Ce fonds s'adresse aux propriétaires publics comme privés d'édifices patrimoniaux typiques. Ceux-ci s'engagent alors dans une démarche de financement participatif, en s'appuyant sur des structures comme la Fondation du Patrimoine, ou des plateformes en ligne comme Dartagnans ou Commeon, spécialisées dans le domaine patrimonial et culturel. Cette mobilisation du financement privé doit également s'accompagner d'une véritable capacité à associer habitants et visiteurs aux projets en proposant par exemple des chantiers bénévoles ou d'insertion et des visites accompagnées. À l'issue des campagnes de financement qui se dérouleront dans le cours de l'été, le Département attribuera une subvention selon une logique très simple : plus le montant de la collecte aura été important, plus l'aide de la collectivité le sera également.

Dans ce nouveau contexte, le Département et la Sauvegarde poursuivent leur partenariat en faveur des patrimoines ruraux non protégés. L'association est ainsi membre à part entière du comité technique sur lequel la collectivité s'appuie pour sélectionner et accompagner les dossiers retenus.

En 2017, vingt-cinq projets ont été déposés. Chapelles, terrasses en pierres sèches, fermes anciennes et moulins sont à l'honneur. En 2018, les dossiers seront à déposer avant le 15 février auprès de la Direction de la Culture du Département.

*Marine BELLIER  
Chargée de mission Valorisation et médiation des patrimoines pour le département de l'Ardèche  
mbellier@ardeche.fr ou 04.75.66.79.14*

## La sauvegarde du patrimoine religieux

Le patrimoine religieux, essentiellement catholique, est en France un élément important du patrimoine bâti. Il inclut aussi de nombreux objets d'art, ce qui a permis de le qualifier de plus grand musée d'art de France. Or, pour diverses raisons, il est actuellement en grand péril. En novembre 2015, un colloque, *Patrimoine culturel, patrimoine culturel – Conserver, restaurer, valoriser... reconvertir ?*, s'était tenu à Lyon, organisé par plusieurs associations consacrées au patrimoine avec le support technique de Patrimoine rhônalpin (devenu, depuis la fusion des régions, Patrimoine aurhalpin). Il faisait le point sur les différents problèmes qui se posaient, comme l'indique son titre. Un compte rendu, signé par Pierre Court, en a paru dans Patrimoine d'Ardèche n° 38 d'avril 2016. Et, il y a peu, un autre colloque organisé par la Conférence des évêques de France s'est penché sur le devenir des édifices catholiques en déshérence. Trois articles parus récemment dans *Le Figaro* tirent la sonnette d'alarme<sup>1</sup>.

### Dégradations et disparitions d'objets religieux

Parmi les problèmes rencontrés, on pointe d'abord un phénomène assez récent, le vandalisme. Pendant longtemps, les édifices religieux étaient à l'abri de ces excès. Un attachement religieux les en protégeait. Tel n'est plus le cas. On en voit régulièrement de tristes exemples. Il n'y a guère, un autel classé du XVI<sup>e</sup> siècle était détruit par le feu dans l'église Saint-Louis de Fontainebleau. Beaucoup plus récemment, pendant la période de Noël, une crèche était incendiée.

Les vols sont une autre cause de souci. La valeur commerciale de nombreux objets d'art, statues, tableaux, mobilier, contenus dans les lieux de culte attire bien évidemment les voleurs. Il se trouve que, dans bien des cas, ils ne sont aucunement protégés et laissés facilement accessibles à des mains malhonnêtes. Je me souviens d'une visite que j'ai faite il y a quelques années avec le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Ardèche dans plusieurs églises que je ne nommerai pas et de sa stupeur de voir des objets parfois de grande valeur aussi faciles à emporter.

Vandalisme et vols font que l'on trouve maintenant porte close à beaucoup d'églises. Je me souviens de ma jeunesse, ce temps est loin, où l'on pouvait pénétrer dans toutes les églises, de jour comme de nuit. Ces temps sont révolus et ces lieux de prière qui devraient être ouverts à tous, sont assez souvent aussi fermés que des prisons. Pour les visiter, il faut user de patience pour trouver la secrétaire de mairie ou le paroissien, souvent

âgé, qui en détient la clé. Encore faut-il parfois parlementer pour prouver sa bonne foi. La question se pose également pour les temples de la communauté protestante.

Pendant quelques années, il y eut aussi parfois, par souci d'un plus grand dépouillement du décor des églises, l'élimination d'éléments du patrimoine mobilier, à vrai dire pas toujours en très bon état. Dans mon village, une belle chaire ancienne en noyer sculpté disparut. Elle aurait été brûlée parce que vermoulue, m'a-t-on dit. Il est vrai qu'elle avait perdu de son utilité puisque le curé n'y montait plus pour ses prêches.

### Manque d'entretien et destructions

Mais le problème le plus sérieux est une conséquence de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, qui donnait la propriété des biens paroissiaux aux communes. Celles-ci, en tant que propriétaires, sont tenues d'assurer l'entretien et la conservation des lieux de culte. Or, cela a un coût, parfois très important,



L'abbaye de Mazan à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avant même le dynamitage de sa voûte (1905), avait déjà largement servi de carrière de pierres.

pouvant dans certains cas représenter une année du budget municipal. Naguère, la majorité de la population, restée pratiquante, pesait sur les décisions des édiles et la communauté catholique pouvait se féliciter de n'avoir plus cette charge. Tel n'est plus le cas de nos jours avec la désaffection des lieux de culte qui sont souvent dans un triste état de délabrement. À Paris, à l'église de La Trinité, des pierres de la façade se détachent au point qu'il a fallu y poser un panneau d'alerte. À Saint-Philippe-du-Roule, des infiltrations de pluie ont amené à installer un toit artificiel depuis 4 ans. (cf. article de Claire Bommelaer). « La nef de Saint-Roch est devenue dangereuse, les fresques de Sainte-Clotilde s'effritent. » (A. Goetz)

Les mairies sont tentées de se débarrasser de ces édifices coûteux, souvent désertés. Comme l'écrit A. Goetz dans son article : « Une église sans prêtres ni fidèles est une église qu'on va pouvoir démolir sans bruit. »

1- Les églises de France en danger, article de Adrien Goetz, *Le Figaro*, 18 janvier 2016.

- Délaissées par les fidèles, les églises se métamorphosent, article de Stéphane Kovacs, *Le Figaro*, 10 mars 2017.

- À l'extérieur, chutes de pierres, bâches et échafaudages, article de Claire Bommelaer, *Le Figaro*, 3 avril 2017.

Les exemples sont nombreux. On cite l'église Saint-Jacques d'Abbeville, celle de Gesté dans le Maine-et-Loire.

Parfois, l'alibi pour ces destructions est d'ordre économique. Un cloître a été abattu à Caen pour permettre une opération immobilière. Ailleurs, ce sera pour aménager un parking.

Ces problèmes ne sont pas récents. Nous avons tous en mémoire le dynamitage de l'église de l'abbaye cistercienne de Mazan dont une partie des pierres a servi entre autres à l'édification de l'église paroissiale. Plus près de nous, la ferme monastique de Clastre à Sainte-Eulalie a été à deux doigts d'être abattue pour céder la place à divers aménagements au cœur du village et n'a été sauvée que par une vigoureuse action, fortement soutenue par notre Société, qui a conduit à son classement comme monument historique.

Les bâtiments protégés, comme leur nom l'indique, sont en effet, en théorie, à l'abri de ces dégradations. En outre, lorsque des travaux sont nécessaires, ils peuvent bénéficier d'aides de l'État et des départements. Qu'en est-il des autres ?

Les communes peuvent voir leurs dépenses allégées grâce à diverses associations, Société de Sauvegarde des Monuments anciens, Fondation du Patrimoine, Vieilles Maisons Françaises, Maisons paysannes de France, Patrimoine aurhalpin, Fondation du Crédit Agricole..., qui leur apportent des subventions, les aident à lancer des souscriptions ou leur donnent des prix.

### L'exemple ardéchois

Et en Ardèche ? Je crois que nous pouvons être fiers de l'action menée par notre Société de Sauvegarde grâce à nos fonds propres (vos cotisations) et au soutien du Conseil départemental. Un bilan établi à l'occasion de notre soixantième anniversaire montre que, à la date du 31 décembre 2014, sur les 216 édifices sur lesquels nous sommes intervenus au cours de ces 60 années et parfois pour certains à plusieurs reprises au fil des ans, 134 étaient des édifices religieux : 57 églises, 38 chapelles, 6 temples réformés, 5 monastères et dépendances, 11 édifices divers (séminaire, presbytères, calvaires, oratoires, sanctuaires, campo santo) et 17 étaient des objets de patrimoine mobilier.

Des décisions récentes complètent le dispositif existant sans s'y substituer. Le Conseil départemental vient en effet de créer un Fonds innovant en faveur des Patrimoines ardéchois (cf. article de Marine Béllier en page 5).

Les domaines qui en seront prioritairement bénéficiaires sont les constructions en pierre sèche, le patrimoine hydraulique, les fermes traditionnelles et le patrimoine industriel. Ces thèmes sont certes d'un grand intérêt et la Société de Sauvegarde y a toujours été sensible. Nombre de nos actions en portent témoignage. Mais le patrimoine religieux n'en est pas exclu. « Ainsi les chapelles pourront tout à fait être examinées au titre de ce fonds », comme nous le confirme par écrit le président du conseil départemental Hervé Saulignac.

### Les possibles reconversions

La question qui se pose alors est de savoir quel peut être le devenir des édifices culturels. Il est bien connu que restaurer pour restaurer, sans projection dans l'avenir est illusoire et qu'un monument laissé à l'abandon après restauration est condamné à terme.

Pour ceux encore affectés au culte, la question ne devrait pas se poser. Cependant, la désaffection que j'ai mentionnée plus haut peut néanmoins présenter un danger. Aussi, beaucoup d'églises accueillent maintenant, sous réserve d'avoir l'accord du

prêtre affectataire, des manifestations culturelles, essentiellement des concerts, mais aussi des expositions ou des conférences.

Il en est de même pour les autres. Cependant, cela ne peut être fait que dans certaines limites. En effet, comme l'a dit un architecte du Patrimoine, « un lieu de culte, même désacralisé, est profondément marqué par sa fonction initiale, par son histoire, sa symbolique dans le village. »

Mais beaucoup de ces édifices n'échapperont à la démolition qu'en subissant une reconversion totale. Ce fut l'objet du colloque mentionné en avant-propos. Dans son article, Stéphane Kovacs écrit : « En moyenne, selon l'Observatoire du patrimoine religieux, 20 églises sont vendues, puis transformées chaque année en France. » Elle décrit ensuite ce qu'a fait un compagnon couvreur qui a racheté pour une somme modique l'église Saint-Louis à Tourcoing. Elle était en ruine, les voûtes effondrées depuis 2001. Il en a fait son logement et son atelier. Il a créé une « entreprise sociale et solidaire » et ses projets, actuellement en cours, comportent, outre concerts, spectacles et expositions, une micro-brasserie, un « café culturel », des ateliers de métiers d'art et même des chambres d'hôte. Il s'est engagé dans un autre sauvetage, celui de l'église Saint-Gérard à Wattrelos qui abriterait « une cité artisanale des métiers de rénovation du patrimoine ».



Comme beaucoup d'édifices culturels, l'ancienne église de San Samonta, à Saint-Montan, sert de cadre à des expositions.

Un autre exemple récent est celui de l'abbaye de Penthemont à Paris. Déjà affectée depuis 1915 au ministère des Anciens Combattants, elle va être réhabilitée en hôtel de luxe pour partie et en bureaux à l'exception de l'ancienne chapelle transformée en temple protestant.

D'autres sont devenues des mosquées. Ceci pose la question de savoir jusqu'où on peut aller dans ces projets de reconversion. Stéphane Kovacs cite Peter Maenhout, adjoint à la culture à Tourcoing : « Dans un quartier, une église c'est un phare, un repère. Tout ce qui permet de conserver l'enveloppe architecturale est bienvenu. »



*L'ancienne église N.-D. de Prévencières à Montpezat est l'objet de travaux de restauration avec notamment le concours de la Sauvegarde.*

Cela justifie-t-il l'installation de frierie ou de fast-food ? On a connu de tels projets qui ont été heureusement abandonnés.

Que faut-il retenir de tout cela ? Que, chez nous en Ardèche, nous n'en sommes pas à ces extrémités. Toutes nos églises sont encore préservées, même celles qui ne sont plus affectées au culte comme Notre-Dame de Prévencières à Montpezat ou l'ancienne église romane de Balazuc. Je pense que le crédit doit en revenir, au moins en partie, à l'action de notre Société de Sauvegarde.

Je crois que nous pouvons en tirer une juste fierté. Mais beaucoup reste à faire. Il est indispensable de continuer à mener une vigoureuse action auprès des élus et des communautés de fidèles pour leur faire prendre conscience de la valeur patrimoniale des biens culturels et ceci quelles que soient nos croyances ou nos opinions. Il en va de la préservation de ce qui fut la vie de nos ancêtres. C'est à quoi nous continuerons à nous attacher avec votre soutien.

*Guy DELUBAC*

### **Roger Dérieux**

Un événement récent ramène à notre mémoire le souvenir d'un ami cher disparu il y a plus d'un an. Roger Dérieux, âgé de 93 ans, est décédé en septembre 2015 dans le Lot où il s'était retiré. Une exposition de ses œuvres, initiée par un fidèle ami, Laurent Béchettoille, a été mise en place au château de Tournon sous l'égide du Service Patrimoine de la ville et de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de l'Ardèche.

Descendant du côté maternel d'une vieille famille boutiéroise, Roger était plongé dès son plus jeune âge dans un milieu artistique. Son père, Henry Dérieux, était poète et écrivain et sa mère, musicienne, avait participé à la Schola Cantorum aux côtés de Vincent d'Indy. Deux rencontres vont probablement avoir une influence sur sa vocation. Établi avec ses parents à Cannes, alors qu'il n'a que 16 ans, il fait la connaissance de Francis Picabia qui lui fait forte impression, celle ensuite de Pierre Bonnard. Ses premières œuvres, des peintures sur papier, les toiles sont alors rares et chères, datent de 1941. La guerre va interrompre sa carrière naissante. Requis pour le STO, il passe deux ans à Salzbourg en Autriche où il est peintre de décors au Landestheater.

De retour en France en 1945, il ouvre un atelier à Paris. Le vrai départ de sa carrière va se faire grâce à une exposition, *Lavender Farver*, à Copenhague en 1950, qui regroupe les œuvres de quarante-cinq artistes français dont Picasso, Braque, Matisse et Dufy. Quelle belle compagnie ! Le voilà lancé et, à partir de là, il va pendant des années avoir une carrière internationale : expositions, rencontres, lithographies et dessins dans des ouvrages pour bibliophiles. À partir de 1985, il se consacre à des collages abstraits.

Mais il reste très attaché à l'Ardèche. Au décès de sa mère, il s'installe dans la propriété familiale, le château de Lavis à Saint-Martin-de-Valamas. Aidé par sa femme Anne, il s'efforce de le faire revivre. Pendant vingt-cinq ans, ils y passent une grande partie de l'année.

Il adhère alors à notre Société de Sauvegarde dont il devient un membre actif du Conseil d'administration. Il prend en charge, en particulier, les relations avec l'association des Amis de Rochebonne et suit de près les travaux de restauration de ce château. Ce sera pour lui un crève-cœur quand il sera obligé d'abandonner Saint-Martin-de-Valamas et son château de Lavis.

Son départ nous laisse le regret de perdre un ami. Il nous reste les admirables toiles où se retrouvent nos paysages. Comme il l'a dit lui-même, : « Des images d'été surtout, liées à l'architecture de ce pays de rochers et de terrasses accrochées à flanc de montagne. »

*Guy DELUBAC*



# Les Rendez-vous de la Sauvegarde

## Gravières et Les Salelles (9 mars 2017)

**L**e 9 mars, par une très belle journée ensoleillée de printemps, nous avons visité deux villages fort intéressants, guidés avec beaucoup de compétence par M<sup>me</sup> Pradeilles qui nous avait déjà, il y a de nombreuses années, accompagnés dans Les Vans. Qu'elle en soit ici remerciée ! Nos remerciements vont également à M. Pradeilles qui a assuré efficacement l'organisation des moments de convivialité, en particulier la préparation de la salle que la mairie avait aimablement accepté de nous prêter pour nos agapes de midi.

La matinée a été consacrée à Gravières. Elle a débuté par la visite du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes dont la Sauvegarde a aidé à la restauration il y a quelques années. Nous sommes ensuite allés à l'église Saint-Victor, monument classé, qui en outre abrite un objet d'art d'un grand intérêt, l'Arbre de Jessé, dont il n'existe que peu d'exemplaires sculptés dans la pierre.

Après le repas pris en commun en salle ou pour certains à l'extérieur tant il faisait beau, nous nous sommes rendus aux Salelles où se trouve une des rares églises gothiques de l'Ardèche, édifice lui aussi classé monument historique.

Le texte qui suit est extrait de documents qui nous ont été fournis par M<sup>me</sup> Pradeilles.

### GRAVIÈRES



Au sanctuaire N.-D. de Lourdes avec M<sup>me</sup> Pradeilles.

#### Le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes

Il a été construit par le curé Maurice Canaud en 1874. Ce prêtre, né en 1821, vicaire puis curé à Gravières de 1846 à sa mort en 1896, fut un bâtisseur. Outre l'école de filles, actuelle mairie, on lui doit l'agrandissement de l'église. Ayant fréquenté dans son enfance le sanctuaire de Notre-Dame de Chapias, il avait fait le vœu d'en édifier un à Gravières. Après avoir envisagé le sommet du Serre de Barre, il réalisa son projet en bord de route sur les rives du Coudoulas.

Il fut le siège d'une archiconfrérie Notre-Dame de Lourdes qui a eu de nombreux adhérents. Il présente quatre éléments :

- Une chapelle en forme de tour crénelée avec ses quinze stations du chemin de croix ;
- Quinze petits oratoires rappelant les quinze mystères du Rosaire ;
- Un chemin de croix partant de cet enclos jusqu'à l'église paroissiale ;
- Près de la chapelle, une sacristie aux murs bâtis en schiste en arêtes de poisson, mode de construction traditionnel de la Cévenne méridionale.



La chapelle en forme de tour crénelée et les oratoires

En creusant les fondations de la sacristie, on découvrit une voûte en grosses briques, vestige d'un four gallo-romain du IV<sup>e</sup> siècle. On se trouve en effet à proximité du site gallo-romain du Mas Dieu où Joseph Thibon<sup>1</sup> situait la première église de Gravières. Albin Mazon, grand ami du curé Canaud, décrit ce four<sup>2</sup> constitué d'un corridor, entièrement enterré de 6 mètres de long sur 1,20 mètre de large. À son extrémité, il était recouvert d'une voûte sous laquelle on plaçait le feu. Une autre partie était couverte d'une série d'arcs-doubleaux en briques séparés d'environ 20 cm formant une voûte à claire voie pour le passage de la chaleur. Lors du déblaiement, ces briques s'affaissèrent. Les déblais ont fourni bon nombre de fragments en terre cuite, beaux spécimens de poterie dite « samienne<sup>3</sup> » datée du IV<sup>e</sup> siècle.

On a également découvert à cet endroit la partie concave en basalte d'un moulin à bras dont l'autre partie a été trouvée dans un puits au Mas Dieu.

Ce site est consacré au culte. D'après Albin Mazon, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on y célébrait la messe tous les matins.

Le 9 juillet, c'était la grande fête de Notre-Dame des Prodiges. On y venait de loin et Mazon parle de 5 000 personnes campant sous les châtaigniers. Le déclin du pèlerinage commença en 1914. Après 1945, les châtaigniers disparurent et on n'y célébra plus d'office que deux fois l'an en mai et octobre pour les mois de Marie et du Rosaire.

1- Joseph Thibon fut maire des Vans de 1959 à 1965.

2- MAZON (Albin) (*alias* Dr Francus), *Voyage dans le Midi de l'Ardèche*, Privas, 1884, réédition Éditions de Candide, Lavedieu, 1984.

3- Poterie originaire de l'île de Samos.

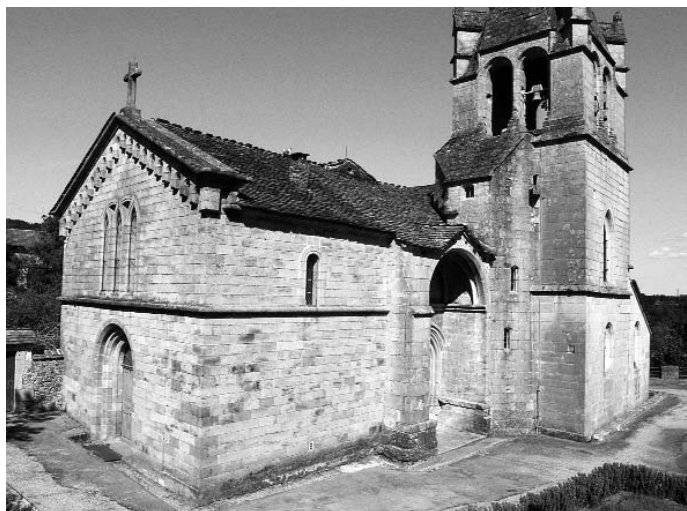
## L'église Saint-Victor<sup>4</sup>

L'église, placée sous le patronage de saint Victor martyrisé vers l'an 300, est construite en grès avec un toit de schiste. Elle a été classée monument historique en 1907. La première mention d'une église à Gravières date de 1096 lors de sa cession par l'évêque d'Uzès aux moines de Saint-Ruf d'Avignon. Elle est formée de trois parties d'époques différentes.

### La partie romane

Elle est l'œuvre des moines de Saint-Ruf.

La nef d'origine comprend deux travées voûtées en berceau renforcées par des arcs doubleaux que supportent de hautes colonnes. Elle s'élève à 9,40 m. Deux chapiteaux sont historiés. Sur le chapiteau à droite en entrant, « il est tentant de voir dans le personnage situé entre deux arbres stylisés aux ramures plus ou moins nombreuses Adam qui choisit l'arbre tentateur, [...] et qui refuse l'arbre de vie placé à sa droite [...].<sup>5</sup> » Sur l'autre face, on voit un personnage ailé que l'on retrouve en double exemplaire sur l'autre chapiteau.



Le chœur, séparé de la nef par un arc triomphal, comprend une courte travée en plein cintre et une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four. Les deux vitraux datent de 1898. Ils montrent, à gauche saint Victor et à droite saint Martin. On y trouve une copie de l'œuvre de Murillo représentant l'Assomption. Les peintures de la nef et du chœur, elles, sont de Pierre Porta, peintre italien ayant séjourné à Gravières en 1846.

L'autel date de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est en bois doré de style baroque.

À l'extérieur, l'abside est ornée d'une corniche soutenue par des modillons aux motifs variés rappelant ceux de



Décor d'un des oratoires : la Pentecôte.

inhumés jusqu'en 1789.

La chapelle Saint-Joseph, jadis chapelle du Tournel, a été fondée en 1373 par messire Richard Arnolphe, puis devenue chapelle de Tous les Saints fondée en 1527 par Jean Evesque de Paillères.

Il n'y a pas d'arc formeret et les culots représentent des soleils. La clé de voûte porte un soleil d'où partent des rayons. Rappelons que les armoiries de Gravières, qui sont celles du prieur Guillaume de Soleyrette à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, sont « d'azur, au soleil d'or avec trois rosettes d'argent ».

La chapelle Notre-Dame de la Tribune a été fondée en 1552 par Étienne de Fustier, prêtre de Folcheran. À la clé de voûte, se trouvent cinq faisceaux de quatre ou cinq rayons chacun et la signature de Guillaume de Soleyrette.

Le clocher porte des marques d'impact de balles d'arquebuses, témoins du saccage de l'église par les protestants en 1556.

Construit au-dessus de la chapelle Notre-Dame de la Tribune, il date de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle et est abondamment chargé de motifs sculptés. Quatre clochetons sont couronnés de motifs floraux. La flèche, haute de 10 mètres, porte à divers niveaux des figurines. Il abrite actuellement trois cloches.



Chapiteau « d'Adam ».

Le portail, situé au midi, est de style gothique flamboyant avec ses arcs en accolade aux multiples voussures dissymétriques. Sur la clé des ogives du porche, on peut voir deux têtes de moines encapuchonnés en opposition.

4- Sources :

- SCHNETZLER (Jacques), « L'église paroissiale Saint-Victor de Gravières », *Revue du Vivarais*, 1995, n° 1-2, p. 107-139 et « Églises et chapelles du Pays des Vans », *La Viste, voir et connaître le Pays des Vans*, n° 31, juin 2012.

- Fonds Canaud aux Archives départementales de l'Ardèche.

5- SCHNETZLER, *op. cit.*, rapportant des observations du père Bernard Nougier.

### **L'agrandissement du curé Canaud**

Il a ajouté à la nef une troisième travée en style néo-roman, surmontée d'une tribune avec balustrade.

Il masqua par un arc en plein cintre de brique et de plâtre l'ouverture sur le chœur de la chapelle Saint-Joseph qui se faisait par un arc brisé.

La sacristie a été également agrandie par la disparition d'une petite cave.

### **Le retable gothique de l'arbre de Jessé<sup>6</sup> :**

Situé à gauche à l'entrée du chœur, haut de 2,47 mètres et large de 2,20, il est taillé dans des dalles rectangulaires en calcaire de Barjac. C'est un triptyque ouvert encadré d'une moulure, deux tores séparés par une profonde gorge. Il a été fortement saccagé en 1556 par les protestants qui ont supprimé toutes les têtes.

Ce retable a été classé Monument historique le 26 septembre 1903.

Une question se pose alors : « Comment expliquer la présence d'une œuvre d'une telle qualité dans une église rurale à l'époque de la Guerre de Cent Ans ? » Il se trouve que le prieuré de Gravières dispose alors d'une certaine aisance. Le prieur Arnulphe, en 1385, en aurait-il été le commanditaire ? Ou serait-ce un don des Lagarde-Malbos, puisque primitivement il se trouvait dans la chapelle de la Sainte-Vierge où était leur tombeau ?

Sur certains panneaux, sont visibles des taches de couleur bleue. En effet, le curé Canaud, dans un désir de bien faire, avait badigeonné de bleu indigo et de blanc toutes les sculptures. Il a été décapé et restauré en 1973.

Dans le panneau central se trouve l'arbre de Jessé<sup>7</sup> qui rappelle la prophétie annonçant la naissance du Christ : « Il sortira un rejeton du tronc d'Isaïe (Jessé en grec) et une fleur naîtra de ses racines. »

Dans la tige, se trouve la lignée des douze rois de Juda et dans la fleur, Jésus.

Jessé est couché sur le sol, le corps tourné vers le spectateur. Derrière lui, sur le tronc de l'arbre, un cep de vigne est disposé en forme de candélabre.

Les rois de Juda sont couronnés, portant un sceptre et tenant un court phylactère.

La Vierge à l'Enfant est représentée à mi-corps, couronnée et tenant un sceptre ou un fleuron de la main droite. Elle est vêtue d'un manteau à larges plis. L'enfant est habillé d'une longue tunique d'où sortent ses pieds nus.

Les scènes de la vie du Christ sont représentées dans

6- Source : Robert SAINT-JEAN, « Le retable de l'arbre de Jessé à Gravières (Ardèche) » in « le retable de pierre du XIV<sup>e</sup> siècle en France et en Catalogne », *Actes du premier colloque d'histoire de l'art méridional au Moyen Âge* (1988), Narbonne 1990.

7- Le patriarche Jessé de la tribu de Juda est le père du roi David.

douze tableaux rectangulaires, sans perspective ni arrière-plan. Trois retracent son enfance, six la Passion et trois la Glorification.

### **Sur le volet gauche**

- L'Annonciation : l'ange est agenouillé, ailes déployées, tenant un phylactère. Marie porte un manteau agrafé sur la poitrine.

- La Nativité : Marie est couchée dans un lit dont la couverture dessine un beau drapé. À droite, Joseph assis, le bras levé, semble désigner la crèche surmontée des têtes de l'âne et du bœuf.

- L'adoration des Mages : c'est la scène la mieux conservée. Marie est encore alitée. L'enfant est debout sur le lit. Le premier Mage dépose sa couronne aux pieds de Marie. Les autres, debout, sont représentés de face. Un serviteur tient la bride des chevaux dont on aperçoit les têtes.

- L'entrée de Jésus à Jérusalem : la ville est évoquée par une tour crénelée sur laquelle on distingue le buste d'un

petit personnage tenant une couronne ou une palme. Jésus, monté sur une ânesse, est accompagné de deux disciples.

- Le baiser de Judas et l'arrestation de Jésus : les visages de Jésus et de Judas sont à demi détruits, mais le groupe de soldats, portant lances, épées et boucliers est relativement épargné. Ils sont vêtus d'une cote de maille sur laquelle est passé un surcot d'étoffe ou de cuir. L'un d'eux est orné de cercles, un autre de longues mèches. Le troisième porte un large ceinturon.

- La crucifixion : ce tableau est très mutilé. On y voit Marie et Jean placés sous la croix exprimant leur douleur. Le portelance et celui qui tient l'éponge, de très grande taille, sont

curieusement vêtus comme des disciples et non comme des soldats.

### **Sur le volet droit :**

- La déposition de la croix : les personnages sont réduits à des silhouettes informes.

- La descente aux Enfers : le Christ, la croix à la main, délivre trois âmes nues de la gueule béante de l'Enfer.

- La Résurrection : le Christ, la croix à la main, se glisse hors d'un sarcophage. Au premier plan, les trois gardes endormis sont vêtus comme des soldats du XIV<sup>e</sup> siècle.

- L'Ascension : l'espace est complètement rempli par le groupe compact des douze apôtres alignés de profil et vêtus de longues tuniques. Dans l'angle, la tête du Christ émerge d'un nuage.

- La Pentecôte : les apôtres sont répartis en deux groupes de part et d'autre de la Colombe placée au sommet du tableau, avec des langues de feu et des rayons émanant de l'Esprit-Saint.



## Prochains rendez-vous

- **Jedi 3 août** : *Journée en association avec l'Amicale des Ardéchois à Paris* à Tournon et ses environs. **RV à 10 h devant l'office de Tourisme**. Le programme de la journée, accompagné d'un bulletin d'inscription, sera envoyé en temps utile.

- **Mercredi 20 septembre** : *Conférence et visite* à Saint-Vincent-de-Barrès. Le matin, conférence de Bernard Leborne sur « Amélioration du confort thermique et économies d'énergie dans le bâti ancien ». (Salle du foyer rural). Pique-nique sur place. Après-midi, visite du vieux village. **RV à 9 h 30** sur le parking du verger au sud du village. *Accès à partir de la D2 Meysse - Privas, soit à partir du carrefour avec la D 322 vers Saint-Bauzile et en traversant le village de Saint-Vincent-de-Barrès, soit directement à partir du carrefour à 300 m au sud du précédent.*

### Gravières-Les Salelles (suite)

- Le tableau supérieur représente le Christ en majesté dans une mandorle. Robert Saint-Jean l'a interprété comme « une vision de l'Apocalypse, le Christ trônant dans une gloire entouré des quatre Vivants (aigle, ange, lion et bœuf). »

### L'ÉGLISE GOTHIQUE SAINT-SAUVEUR DES SALELLES

Juchée sur le rocher du Rocheysel qui domine un méandre du Chassezac, elle a été classée Monument historique en 1907. Elle est construite sur l'emplacement d'une église romane dont il reste des vestiges. Les travaux, commencés à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, sont achevés en 1501. Le portail, le porche et le clocher datent de la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, la tribune du fond de 1778, la sacristie de 1841.

C'est une église de vastes dimensions (20 mètres de long, 7 mètres de large et 9 mètres de hauteur pour la nef), en grès local sans liant visible. Le toit est couvert de lauzes de schiste.

C'est une œuvre de la Renaissance où le style gothique flamboyant s'affine :

- à l'intérieur, dans chaque travée, par les arcs jaillissant des piliers sans chapiteaux, par les croisées d'ogive en arc brisé se rencontrant à la clé de voûte, par les arcs formerets fins s'encastant dans les murs ;

- à l'extérieur, par l'absence de contreforts avec des murs verticaux donnant une impression de grande légèreté.

Le plan est en croix latine avec un chevet plat. La nef comprend trois travées de mêmes dimensions séparées par des arcs doubleaux. Sur sa partie orientale, s'ouvrent deux grandes chapelles dont les voûtes sont plus basses que celle de la nef :

- celle du nord sous le patronage de la Vierge ;

- celle du sud, sous celui de saint Blaise. On peut y voir les armoiries et la devise de Sébastien Joyeuse<sup>8</sup> sur le mur sud et, sur le mur de l'autel, des fresques représentant le martyr de saint Sébastien.

De nombreuses marques de tâcherons sont visibles à l'extérieur sur le mur est de la grande chapelle sud et sur les murs est et sud du chœur.

La porte d'entrée, ouvrant dans la travée occidentale de la nef, est encadrée par des arcs en accolade comme à l'église de Gravières.



Église Saint-Sauveur des Salelles

Au-dessus de l'entrée, on voit deux écus avec à gauche l'inscription IHS et à droite la première et la dernière lettre de l'alphabet grec.

Le porche est voûté par une croisée d'ogive et les arcs formerets se terminent par des culots sculptés.

À droite en entrant, la chapelle Saint-Antoine, voûtée par une croisée d'ogive, est éclairée par un gros œil de bœuf.

Le clocher-tour, de taille modeste (17 m), comprend de bas en haut le porche, une pièce voûtée, l'étage des cloches et, au sommet, une pièce fermée et un chemin de ronde reposant sur des mâchicoulis, partie construite par les Monuments Historiques en 1913. Le tout est coiffé par un toit à quatre pans où reste une gargouille avec une tête de lézard.

À l'étage des cloches, il y a quatre baies dont deux sont géminées. L'unique cloche, de 480 kg, date de 1841.

À l'ouest du clocher, un escalier en colimaçon dessert la tribune et l'accès à la cloche.

*Le comité de rédaction*

8- D'après J. Schnetzler (*La Viste*, n°9, 2001), la famille de Sébastien Joyeuse, établie au Dujal sur le territoire de la paroisse, jouait aux petits seigneurs et affirmait sa mainmise sur cette chapelle dans laquelle ils étaient inhumés malgré l'interdiction des autorités tant ecclésiastiques que laïques.

#### Crédits photographiques

P. Bousquet : p. 1, 7, 8, 9 (col. 2), 10, 11

D. de Brion : p. 9 (col. 1), 12

A. Roussel : p. 2, 4

En page 6, la vue de l'abbaye de Mazan à la fin du xix<sup>e</sup> siècle est extraite de l'Encyclopédie Larousse de 1899, aimablement communiquée par Guy et Simone Delubac.

**La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.**

#### Patrimoine d'Ardèche

Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche

Siège Social :

Archives départementales de l'Ardèche  
Place André Malraux - 07000 PRIVAS

Adresse postale :

18 place Louis Rioufol  
07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

Directeur de la publication : Pierre COURT

Comité de rédaction :

M. Bousquet - P. Bousquet - B. de Brion - D. de Brion  
P. Court - J.-F. Cuttier - G. Delubac - J. Dugrenot  
A. Fambon - C. Hotoleán - N. Viet-Depaule

Réalisation : C. Bousquet

Impression : Les Impressions Modernes  
ZA Les Savines, 22 rue Marc Seguin,  
07502 Guilherand-Granges

ISSN : 2101-6771 Dépôt légal à parution